Image not found or type unknown

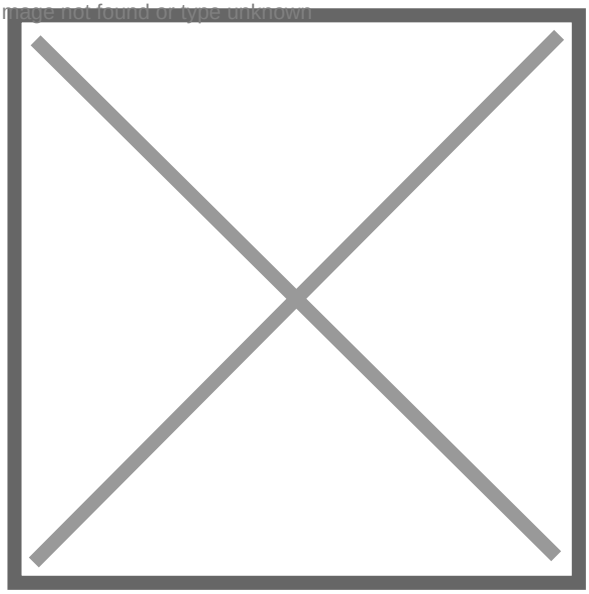

Demande de regularisation etudiant en situation irreguliere

Par **Sami**, le **15/01/2009** à **11:12**

bonjour a tous,
je suis étudiant en situation irrégulière depuis 2004 je fais toujours des études et j ai eu des diplômes.
j'ai été interpellé par la police aux frontières.j ai été relâché le jour même et ils m'ont précisé qu'ils ont lancé une demande de régularisation.
je cherche a avoir plus d'informations sur cette démarche et sur les chances pour que cette demande soit accepté, et je veux savoir aussi si je peux faire aussi une demande auprès de la préfecture sans crainte
merci d'avance

Par **hanh**, le **19/02/2009** à **20:20**

Bonjour Sami,

J'ai aussi un ami d'etudiant dans la situation irreguliere comme toi mais son histoire est un peu diffirente.

Par ce mail, je voudrais savoir depuis 2004 tu n'a pas de titre de séjour, mais pendant ce temps-la est ce que tu as fait une formation (je veux dire est ce que tu es allé à l'école?)? si oui, c'est quelle école?

Car mon ami n'a plus de papier depuis fin 2007 mais il veut toujours aller à l'école ou à

université, mais selon mes connaissances il faut avoir le titre de séjour pour s'inscrire.

Je te remercie, et j'espere que tu auras bientot ton papier.

Salut,

Par **ninaadam**, le **28/10/2014** à **11:39**

bonjour,
mon problème aussi c'est le même alors sauf que moi je suis une maman et étudiante en situation irrégulière mes enfants sont scolarisés tous et j'ai un enfant ici en France je voulais faire des démarche mes j'ai peur alors j'ai vraiment besoin de vos conseilles et je vous remerciez a l’avance .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés